



# Appel de la Commission Exécutive FNPOS CGT des 24 & 25 octobre 2023

## Pour la paix et le progrès social partout dans le monde

Les membres de la CEF réunis les 24 et 25 octobre, condamnent sans réserve les attaques terroristes du Hamas le 7 octobre, contre les populations civiles israéliennes, ainsi que les réactions disproportionnées d'Israël, avec des bombardements qui ont causé la mort de plusieurs milliers de civils palestiniens.

La relance d'un processus de paix devant aboutir à la création de deux états et l'éradication du terrorisme sont les préalables à une paix durable entre ces deux peuples.

Ils exigent un cessez-le-feu immédiat pour protéger les populations civiles d'un désastre humanitaire.

En France, le gouvernement accélère sa dérive autoritaire. Pour exemple, dans le Nord, le Secrétaire Général de l'Union Départementale 59 et la secrétaire administrative, ont été arrêtés et placés en garde à vue pour le motif « d'apologie du terrorisme » à la suite d'un communiqué de soutien au peuple palestinien. De même, les manifestations sur l'ensemble du territoire en soutien à la Palestine ont été systématiquement interdites.

Au-delà des interdictions de manifester, les libertés syndicales sont attaquées dans le monde du travail, tout particulièrement dans le secteur des Missions Locales où les répressions syndicales se multiplient contre les salariés qui adhèrent à la CGT.

Après le passage en force de la réforme injuste des retraites, le gouvernement poursuit ses attaques contre les conquies des travailleurs.

Au travers du Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale, les financements toujours en baisse répondent de moins en moins aux besoins des personnels et de la population. Une des conséquences dans notre Fédération : 15% des entreprises à but non-lucratif du secteur de l'aide et du maintien à domicile sont en redressement financier.

Les travailleurs et privés d'emploi ne sont pas oubliés. Les réformes successives de l'assurance chômage, la baisse des droits associés et la ponction voulue par le gouvernement sur les fonds de l'Unedic, financeront la mise en place effective de France travail et épureront le déficit abyssal de France compétence. Une précarité entraînant une autre, les allocataires du RSA seront soumis à un contrat d'engagement et dans l'obligation de suivre 15 heures d'activité par semaine sous peine de sanctions financières.

Dans nos organismes, la question des salaires avec l'inflation continue est toujours aussi urgente : revalorisations insuffisantes, grilles de salaire qui ne suivent pas les augmentations du smic, salariés de plus en plus nombreux à percevoir la prime d'activité (plus de 25%) ...

Dans le régime général, l'intersyndicale tient bon avec un boycott des instances nationales et locales ; toutefois les actions, dont la grève, doivent s'amplifier partout, pour faire plier l'employeur.

Les membres de la Commission Exécutive Fédérale appellent les syndicats de tous les secteurs, actifs et retraités, à s'organiser pour créer les conditions d'actions communes et coordonnées pour gagner sur nos revendications avant la fin de l'année.

